Prison ferme après avoir mis une main aux fesses : « Pour Mohamed, c'est un geste normal » (MàJ)

31/08/2017 à 16h31

31/08/17

Dans le box des prévenus, Mohamed Bouraoui met son comportement sur le compte de l'alcool. « J'avais bu quatre verres juste avant. C'est vrai j'ai fait une erreur. C'est la honte », clame-t-il, avant de justifier sa tape intime par un maladroit : « C'est comme ça, pour rigoler. » Pour autant, l'homme au casier bien chargé certifie vouloir changer. « Je veux faire une cure, arrêter de boire, pour tourner une nouvelle page », prévient-il.

(…) DNA

29/08/17

Un homme qui avait agressé une jeune femme en pleine rue jeudi à Strasbourg comparaissait devant la justice…

L'agression remonte à jeudi, rue Kuhn, une petite rue menant à la gare. Une jeune femme, âgée de 19 ans, a été victime d'une agression par un quinquagénaire.
L'individu s'était approché d'elle et après avoir murmuré quelques mots incompréhensibles lui avait alors frappé la

fesse droite alors qu’elle passait son chemin, relatent les Dernières Nouvelles d’Alsace. Un passant avait alors appelé la police et l’homme, désinvolte, avait été interpellé.

Alcool et “rigolade”

Un geste « particulièrement dégradant et humiliant » comme l’a rappelé le procureur mais qui semblait « normal » pour le prévenu, a avancé la jeune victime à la barre du tribunal. L’individu, qui a mis son geste « pour rigoler » sur l’abus d’alcool, très défavorablement connu de la justice précisent nos confrères, a été condamné à quatre mois de prison ferme avec maintient en détention et 500 euros de dommages et intérêts à la partie civile.

20minutes.fr